

Habilitation à Diriger des Recherches

Curriculum vitæ détaillé

Antoine Frémont

Université Paris I

UFR de Géographie

Sous le parrainage de Th. Saint-Julien, professeur de géographie.

Soutenance publique le 1 décembre 2005.

Jury :

Mme M. Brocard, professeur de géographie, Université du Havre.

Mme E. Gouvernal, directeur de recherche, Institut National de Recherche sur les Transports et leur Sécurité.

Mme Th. Saint-Julien, professeur de géographie, Université Paris I.

M. J. Marcadon, professeur de géographie, Université de Nantes.

M. M. Savy, professeur d'économie, Université Paris XII Val-de-Marne et à l'École Nationale des Ponts et Chaussées.

M. B. Slack, Université de Concordia, Montréal.

Table des matières :

TABLE DES MATIERES :	2
1 : RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS :	3
2 : CURSUS ET TITRES UNIVERSITAIRES :	4
3 : COMPETENCES LINGUISTIQUES :	4
4 : ACTIVITES D'ENSEIGNEMENT :	5
4.1 : RESUME DU PARCOURS PROFESSIONNEL :	5
4.2 : ENSEIGNEMENT DANS LE SECONDAIRE :	5
4.3 : ENSEIGNEMENT A L'UNIVERSITE DU HAVRE :	7
4.3.1 : <i>Enseignement en premier cycle ou cycle Licence (schéma LMD) :</i>	8
4.3.2 : <i>Enseignement en second et troisième cycle ou cycle Master (schéma LMD):</i>	13
4.3.3 : <i>Suivi des étudiants :</i>	15
4.4 : ENSEIGNEMENT A L'ETRANGER :	17
4.5 : ENSEIGNEMENTS POUR LA FORMATION CONTINUE :	18
4.6 : AUTRES ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT :	19
4.7 : QUELQUES REFLEXIONS SUR L'ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT A L'UNIVERSITE :	20
5 : ACTIVITES DE RECHERCHE :	24
5.1 : L'ENVIRONNEMENT DE LA RECHERCHE :	24
5.2 : LES CONTRATS DE RECHERCHE :	26
5.3 : LISTE DES PUBLICATIONS :	29
5.3.1 : <i>Ouvrages :</i>	29
5.3.2 : <i>Chapitres d'ouvrages :</i>	29
5.3.3 : <i>Ouvrages pédagogiques :</i>	30
5.3.4 : <i>Articles dans revue à comité de lecture :</i>	30
5.3.5 : <i>Compte-rendu de lecture :</i>	33
5.4 : LECTURE D'ARTICLES SOUMIS A PUBLICATION :	33
5.5 : PARTICIPATION A DES CONFERENCES SCIENTIFIQUES :	33
5.6 : PARTICIPATION À DES CONFÉRENCES POUR TOUS PUBLICS :	36
5.7 : ORGANISATION DE CONFÉRENCES OU SÉMINAIRES :	37
5.8 : ACTIVITES D'EXPERTISE :	38
5.9 : INTERVENTIONS AU SEIN DES MEDIAS :	40
6 : ACTIVITES D'ADMINISTRATION :	41
6.1 : AU SEIN DE L'UFR DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES :	41
6.2 : AU NIVEAU DE L'UNIVERSITE :	42
7 : COMMISSION DE SPECIALISTES :	44
8 : AUTRES :	44

1 : RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS :

FRÉMONT, Antoine, Erik, Robert.

Né le 13 juillet 1964, à Caen, de nationalité française.

Marié, trois enfants.

Adresse personnelle :

21, rue de l'Armistice

94230 Cachan

Tél : 01 46 64 99 27

aer.fremont@wanadoo.fr

Fonction actuelle: en détachement pour trois ans à l'Institut National de la Recherche sur les Transports et leur Sécurité (INRETS)

Adresse professionnelle :

INRETS

Unité de recherche Systèmes Productifs, organisation LOGistique et Transport (SPLOT)

2, avenue du Général Malleret-Joinville

94114 Arcueil cedex

2 : CURSUS ET TITRES UNIVERSITAIRES :

- 1982 Baccalauréat C, mention AB, Caen.
- 1982-1985 Hypokhâgne et Khâgne S, Lycée Lakanal, Sceaux.
- 1986 Licence de géographie, Université de Paris IV.
- 1987 Maîtrise de Géographie, mention Très Bien, Université de Paris I.
Titre de la maîtrise : « Les industries du bassin d'emploi de Verneuil-sur-Avre (Eure) face à la crise », mémoire présenté sous la direction de Madame Th. Saint-Julien.
- 1988 Agrégation. 21^{ème} sur 47.
- 1990 Diplôme d'Etudes Approfondies, Analyse et Aménagement de l'espace, mention Bien, Université de Paris I.
- 1996 Thèse de Doctorat, mention Très Honorable avec les félicitations du jury, à l'unanimité, Université du Havre.
Titre de la thèse : « La Compagnie Générale Maritime (ex-Compagnie Générale Transatlantique) et l'espace maritime (1945-1995) », sous la direction de Madame M. Brocard.
Thèse présélectionnée par le Prix Le Monde de la recherche universitaire 1997.

3 : COMPETENCES LINGUISTIQUES :

anglais et allemand (lu).

4 : ACTIVITES D'ENSEIGNEMENT :

4.1 : Résumé du parcours professionnel :

- 1988-1989 Scientifique du Contingent, École Nationale des Sous-Officiers d'Active, Saint-Maixent-l'École (Deux-Sèvres).
- 1989-1990 Enseignant en stage C.P.R., Lycée Polyvalent Jean Zay, Aulnay-sous-Bois, (Seine-Saint-Denis).
- 1990-1995 Enseignant d'histoire-géographie, Collège Henri Wallon (Zone d'Éducation Prioritaire), Le Havre.
- 1992-1995 Vacataire chargé de Travaux Dirigés au sein du D.E.U.G. Sciences Humaines, Université du Havre.
- 1995-1997 PRAG (professeur agrégé) de géographie, Université du Havre.
- 1997- 2005 Maître de conférences, Université du Havre.

4.2 : Enseignement dans le secondaire :

A la suite de l'agrégation, du service militaire et du stage CPR, j'ai été nommé au Havre, au collège Henri Wallon, situé en zone d'éducation prioritaire, où je suis resté pendant cinq années. Je pense y avoir appris en grande partie le métier d'enseignant.

Comme tout collège de ZEP qui se respecte, le collège Henri Wallon se situe dans un quartier périphérique, « le Mont-Gaillard ». Celui-ci, achevé au début des années 1970, a été l'une des dernières ZUP de France. Les architectes ont tenté de ne pas y répéter les erreurs des grandes barres des années 1960 et d'y rendre le cadre de vie agréable par une séparation judicieuse des voies piétonnes et de la circulation automobile. A l'origine, le pari était celui de la mixité sociale, comme pour le quartier de la Villeneuve à Grenoble, mais la ségrégation sociale, alimentée par le chômage, y a fait durablement son œuvre pour en faire aujourd'hui un quartier dit sensible qui fait l'objet de la politique de la ville. Un très gros centre commercial, ceinturé de parking et d'une voie routière, structure ou plutôt déstructure totalement ce quartier et le cadre intellectuel des enfants.

Ce collège comprenait en 1990 près de 700 élèves. Il n'en accueille plus aujourd'hui que 400. La « rénovation » du quartier se traduit d'abord par de nombreuses destructions de bâtiments résidentiels. Parmi les élèves auxquels j'ai enseigné, 98% d'entre eux étaient des

élèves « normaux », c'est-à-dire scolaires, aptes à suivre un enseignement général même si, comme partout, leurs aptitudes étaient inégales, avec des « très bons », des « bons », des « moyens » et des « mauvais ». Seule, une très petite minorité d'élèves étaient a-scolaires, c'est-à-dire incapables de s'insérer dans le cadre du « collège pour tous ». A chaque fois, des raisons familiales lourdes expliquaient cette inaptitude : divorce, violence, alcoolisme, mère seule, père absent ou démissionnaire. Les « petits beurs » renforçaient en bien ou en mal ces tendances, avec de superbes réussites lorsque la famille se tenait et des catastrophes dans le cas inverse.

Pendant ces cinq années, je me suis appuyé sur une discipline de fer, aussi bien pour les élèves de sixième que pour ceux de troisième : élèves en rang avant d'entrer dans la classe, debout dans celle-ci pour me dire bonjour puis s'asseyant, autorisation de parler en levant le doigt sur mon indication. Une discipline stricte était indispensable. Elle n'est efficace que si elle se double en même temps d'une grande gentillesse avec les élèves qui ont besoin qu'on les « maternelise » et qui amène l'enseignant à se transformer parfois en nounou. Sur le principe, j'ai appliqué la même méthode à l'université.

La pédagogie reposait sur l'activité, c'est-à-dire faire faire le maximum de choses aux élèves : des commentaires, des cartes, des frises, des textes tout en demandant d'apprendre par cœur un noyau de connaissances. J'ai organisé des voyages à Versailles, sur les plages du débarquement et des randonnées pédestres de fin d'année, souvent avec des classes difficiles.

Dans le contexte du collège, l'histoire et la géographie ne comptent pas en tant que disciplines. Elles sont des prétextes pour éveiller les enfants aux grands problèmes du monde contemporain. Avoir la prétention de pratiquer l'histoire ou la géographie serait presque indécent. Je suis allé le plus loin dans cette direction avec une classe de quatrième, composée de quinze élèves en très grande difficulté, de type « a-scolaire ». Je donnais quelques consignes les plus brèves possibles sur un travail à effectuer en début d'heure, les élèves étant autorisés pendant la classe à se déplacer pour aller parler à un camarade. Pendant ce temps, je consacrais environ 10 minutes par élève pour faire de la lecture, de l'expression orale ou corriger un texte.

Fondamentalement et très simplement, la classe au collège est un lieu parmi d'autres mais sans doute essentiel, pour apprendre à se comporter au sein d'une collectivité, de la société et aussi pour maîtriser la lecture, l'écriture, le calcul et s'employer à la réflexion. Si, en plus, on peut y faire de l'histoire et de la géographie, tant mieux mais l'inverse n'est vraiment pas un drame. Les disciplines ne devraient sans doute pas jouer au collège, au moins en sixième et en cinquième, un rôle aussi central, ce qui devrait amener à repenser la

formation des professeurs de collège. Dans le cadre actuel, ces derniers, après avoir fourni l'effort intellectuel du concours disciplinaire, vont au devant des pires frustrations et au bout de quelques années d'un « ratatinement » intellectuel s'ils ne trouvent pas en dehors du collège des activités annexes. Une formation polyvalente, de type professeur des écoles ou comme les anciens PEGC, serait sans doute beaucoup plus adaptée pour que les enseignants soient non seulement en mesure de faire acquérir les apprentissages fondamentaux mais participent aussi à un encadrement plus large des enfants, pendant les périodes scolaires mais aussi en dehors de celles-ci, par la mise en place d'activités de musique, de sport, de théâtre, d'aide aux devoirs et de tout ce qu'il est possible d'imaginer. Le collège deviendrait un lieu de vie, fonctionnant pratiquement toute l'année et du matin au soir, pour des enfants trop souvent laissés à eux-mêmes dans les quartiers dits sensibles mais aussi parfois dans les quartiers favorisés. Un tel bouleversement passe par une redéfinition totale du métier d'enseignant, de ses finalités et de ses missions, ce qui n'irait pas sans mal dans un milieu marqué, de la maternelle à l'université, par un conservatisme profond. Il impliquerait un effort financier important de la collectivité mais avec un retour sur investissement colossal : formation plus large et citoyenne des enfants pour une baisse des tensions sociales, prévenir les dérives et ouvrir des perspectives plutôt que de tenter de guérir l'irréparable. Il redonnerait sans doute un souffle et des perspectives à une école publique recroquevillée sur elle-même et en position défensive, mais dans les faits de plus en plus délaissée, sans doute à juste titre, par des parents inquiets au profit de l'école privée.

Le collège a été pour moi une formidable expérience même si elle a été parfois difficile. Je la conseille vivement. On en ressort « blindé » et plus fort. A posteriori, mon seul regret est de ne pas avoir pu enseigner en école primaire, notamment en Cours Préparatoire (CP), pour apprendre à lire et à écrire...

4.3 : Enseignement à l'Université du Havre :

J'ai commencé mon enseignement à l'Université du Havre par des vacances, puis en tant que PRAG, puis enfin comme maître de conférences. Mon volume horaire annuel d'enseignement n'a donc cessé de se réduire. A la suite de ma délégation pendant deux ans au CNRS (2001-2003) et des changements intervenus avec la réforme LMD (année universitaire 2004-2005), mes cours n'ont cessé de changer. J'indique ci-dessous les principaux

enseignements que j'ai dispensés. Ceux-ci ont été pour moi autant une possibilité de former des étudiants que de me former.

4.3.1 : Enseignement en premier cycle ou cycle Licence (schéma LMD) :

- Initiation à la géographie physique et humaine :

- Enseignement assuré de 1992 à 1997.
- Filière : première année du DEUG Sciences humaines.
- 72 heures sur l'année à raison de 3 heures par semaine de travaux dirigés pour deux à trois groupes de 25 étudiants qui suivent parallèlement un cours magistral.
- Description : lecture de la carte topographique avec des exemples dans différents types de relief et de « milieux » humains (rural, urbain, littoral...), initiation à la climatologie, apprentissage du croquis morpho-fonctionnel.
- Evaluation : un exercice de localisation, deux commentaires de carte, un croquis morpho-fonctionnel et une dissertation en examen final.

- Les méthodes de la géographie :

- Enseignement assuré de 1995 à 1999.
- Filière : première année du DEUG Sciences humaines.
- 18 heures sur un semestre à raison de 1,5h de travaux dirigés pour trois à quatre groupes de 25 étudiants.
- Description : L'objectif était de mettre pratiquement en œuvre les méthodes de la géographie à travers un parcours qui partait de la géographie classique et sa méthode inductive pour aller, en montrant la rupture épistémologique entre les deux, vers les différents courants de la « nouvelle géographie », en appuyant notamment sur la méthode hypothético-déductive. Le cheminement était en simplifiant le suivant : commentaire de documents de géographes classiques (Vidal de la Blache, Demangeon) pour mettre en évidence la notion de « milieu », de « personnalité géographique » ; réalisation d'un parcours à travers la ville du Havre pour réaliser un travail de description mais aussi mettre en évidence les effets de perception (pourquoi dit-on automatiquement du centre-ville qu'il est

« moche » alors que le centre commercial du Mont-Gaillard ne soulève aucune réaction ?); jeu sur les localisations urbaines proposé par Grataloup (1989, « Les localisations urbaines », in *Géographiques*, coll. Autrement Dit, Paris, CNDP, pp.7-24) pour mettre en évidence les principes de la démarche hypothético-déductive et application de celle-ci avec une mise en œuvre du modèle gravitaire à travers l'exemple des déménagements entre les différents quartiers de la ville du Havre ; ouverture enfin sur d'autres courants de la géographie (géographie de la perception et géopolitique). Nous avons proposé une description détaillée de ces travaux dirigés dans FREMONT A. et FREMONT-VANACORE A. (1995), "Méthodes et courants de pensée de la géographie", *Feuilles de géographie*, n°3.

- Evaluation : Deux contrôles continus : le premier coefficient 1 pour un contrôle de connaissances et le second coefficient 2 pour une dissertation ou un commentaire de document.

- **Introduction aux sciences humaines et sociales: la géographie :**

- Enseignement assuré en 1999 et 2000 puis en 2003 et 2004.
- Filière : première année du DEUG Sciences humaines (1999 et 2000) puis premier semestre de la licence 1 (2003 et 2004).
- 6h de cours pour 250 étudiants.
- Description : une présentation rapide de l'école classique française de géographie permet de définir la méthode inductive et la notion de possibilisme qui classe alors la géographie aux limites des sciences naturelles. Elle permet de mieux montrer l'opposition avec la géographie d'aujourd'hui qui appartient pleinement au champs des sciences de l'homme et de la société à travers le concept central d'espace géographique.
- Evaluation : un contrôle d'une heure portant sur trois questions de cours.

- **Initiation aux statistiques descriptives:**

- Enseignement assuré de 1996 à 2001 puis en 2004 et 2005.
- Filière : première année du DEUG Sciences humaines (1996 à 2001) puis second semestre de la licence 1 (2004 et 2005).
- 25h de travaux dirigés assurés pour deux à quatre groupes de 30 étudiants.

- Description : les étudiants sont initiés aux statistiques descriptives : réalisation des graphiques, caractéristiques de tendance centrale et caractéristiques de dispersion, régression linéaire.

Ces TD sont stimulants : de nombreux étudiants sont totalement fâchés avec les chiffres à la sortie du lycée. L'objectif est donc de leur faire prendre conscience que les statistiques descriptives ne comportent que des opérations simples (addition et multiplication) qui permettent de créer une nouvelle information qu'il faut être capable d'analyser et de commenter.

- Evaluation : deux contrôles (1h et 2h). Définitions et exercices.

- **Initiation à la cartographie :**

- Enseignement assuré en 2003.
- Filière : DEUG AES.
- 6h de cours et 18h de travaux dirigés pour un groupe de 25 étudiants.
- Description : les étudiants sont initiés à la cartographie à travers l'apprentissage des différentes variables visuelles et le passage de l'information statistique à ces variables. L'enseignement est très pratique avec la critique et la réalisation de cartes.
- Evaluation : deux contrôles (1h et 2h). Définition sur les variables visuelles et réalisation de cartes.

- **Travaux dirigés de géopolitique :**

- Enseignement assuré en 2003.
- Filière : DEUG AES.
- 18h de travaux dirigés pour deux groupes de 25 étudiants.
- Description : ces travaux dirigés montrent comment un conflit, des relations entre des pays, la maîtrise d'une source d'énergie ou d'un lieu considéré comme stratégique doivent prendre en compte la dimension spatiale pour en obtenir la compréhension tout en y intégrant des données économiques, politiques et sociales. Des sujets d'actualités sont abordés : le conflit israélo-palestinien, la Corée du Nord, Taiwan et la Chine populaire, la Côte d'Ivoire, le pétrole, les détroits maritimes.

Les séances se déroulent de plusieurs façons : distribution d'un dossier documentaire étudié et discuté en classe pour aboutir à un plan détaillé qui répond à la question posée ; constitution par les étudiants d'un dossier par recherche documentaire en bibliothèque. Après étude du dossier, organisation de débats contradictoires en classe.

Les séances se terminent par une réflexion sur « qu'est-ce que la géopolitique ? ».

- Evaluation : deux contrôles : constitution d'un dossier (en classe et à la maison) et devoir sur dossier de synthèse.

- **Géographie du Royaume-Uni :**

- Enseignement assuré en 2003.
- Filière : DEUG d'Anglais.
- 18h de cours pour 60 étudiants.
- Description : le cours s'organise en trois parties. La première s'organise à partir de la citation de J. Michelet « Messieurs, l'Angleterre est une île, vous en savez désormais autant que moi » afin de montrer la dialectique de l'ouverture et de la fermeture en œuvre dans l'histoire et la géographie du Royaume-Uni et qui explique les relations complexes de ce pays avec l'Europe et avec le reste du monde mais aussi sa formation progressive en tant qu'Etat-Nation. La seconde dresse un panorama de l'économie britannique et la troisième décrit les grands ensembles régionaux.
- Evaluation : un contrôle final de 2 heures: quelques questions très précises sur le cours pour tester les connaissances acquises et une question de synthèse.

- **Réseaux, transports et mobilité :**

- Enseignement assuré en 2005.
- Filière : seconde année de Licence, second semestre.
- 15 heures de travaux dirigés.
- Description : Ces travaux dirigés sont conçus comme une première approche de la thématique « réseaux, transports et mobilité » que l'UFR Lettres et Sciences humaines souhaite valoriser. Le lien est fait entre les trois termes du sujet qui sont définis mais aussi avec la notion d'espace

géographique. Pour bien montrer que la notion de réseau ne se limite pas à celle des réseaux de transport, une séance est organisée sur le commerce informel entre la France et les pays du Maghreb à travers les travaux du sociologue Alain Tarrius. Les autres séances présentent plus classiquement chaque mode de transport en insistant sur un point particulier. Comment la construction d'une autoroute dans le Valais suisse s'insère dans des flux d'échelles différentes, de l'Europe à celle du canton et participe à l'aménagement du territoire ? Le fer et la voie fluviale sont-ils encore des modes adaptés pour répondre aux besoins des entreprises qui organisent leur production en flux tendus ? La croissance du transport aérien est-elle durable en matière environnementale ? Et je n'ai pas eu le temps d'aborder le transport maritime...

- Evaluation : un contrôle continu de 30 minutes sur des questions de cours (coeff. 1) et un contrôle final de 2 heures (coeff. 2) sur une étude de document. Cette année : les enjeux du projet ferroviaire Lyon-Turin.

Le système monde:

- Enseignement assuré de 1997 à 2001.
- Filière : Licence.
- 12 heures de cours et 24 heures de travaux dirigés pour deux groupes d'étudiants.
- Description : Après une introduction qui, en s'appuyant sur les écrits de Fernand Braudel, décrit et définit les systèmes monde qui ont déjà existé par le passé, le cours cherche à montrer comment le monde fonctionne aujourd'hui en un système à travers les processus de mondialisation/globalisation. Les facteurs de cette mondialisation sont mis en évidence : l'essor du commerce international et des transports, le rôle des firmes multinationales qui deviennent transnationales parce qu'elles conçoivent la création de la chaîne de la valeur à l'échelle du monde, le rôle des organisations internationales, la montée en puissance de grands ensembles régionaux et un questionnement sur le nouveau rôle de l'Etat. Finalement, la mondialisation s'appuie sur l'inégalité du monde et la renforce tout en conservant une place primordiale aux Nations.

Les travaux dirigés s'appuient principalement sur des études de documents qui illustrent et détaillent un aspect du cours : l'Europe dans le commerce international ; la production, le commerce et le transport du pétrole ; l'exemple de l'industrie automobile ; l'insertion du Japon dans l'économie mondiale ; l'insertion de Singapour dans l'économie mondiale. Chaque étude de documents se termine par la proposition d'un plan détaillé, la rédaction d'une introduction et d'une conclusion.

- Evaluation : un contrôle de connaissances (coeff. 1) et la réalisation d'un dossier (coeff. 2) sur le commerce international d'un pays, d'une zone géographique, d'un produit ou d'un groupe de produits à partir de la base de données CHELEM du CEPII. La base CHELEM est présentée en classe et la constitution du dossier fait l'objet d'un suivi en TD.

Une dissertation ou un commentaire de documents en examen final.

- **Voyage pédagogique pour les étudiants de licence en sciences humaines avec dominante ou option géographie:**

- Filière : licence.
- Une semaine en mai 2004.
- Voyage d'étude à Grenoble en partenariat avec les collègues de l'Institut de Géographie Alpine.
- Le voyage comprend une présentation générale de Grenoble à partir de la montagne du Rabot par un représentant de l'agence d'urbanisme de Grenoble, une visite du musée dauphinois (exposition sur la géographie alpine), une séance sur les problèmes d'aménagement urbain à Grenoble, une journée en Vercors sur le relief karstique et l'économie de montagne, une visite de la réserve naturelle du lac Luitel et la présentation d'une station de ski : Chamrousse, une demie-journée libre.

4.3.2 : Enseignement en second et troisième cycle ou cycle Master (schéma LMD):

- **Initiation à la notion de réseaux :**

- Enseignement assuré de 2002 à 2005.
- Filière : maîtrise de géographie ou première année de Master.

- 6h de cours organisés sous forme de séminaires.
 - Description : la diversité de la notion de réseaux est abordée essentiellement à partir de l'étude de textes tirés des ouvrages *Réseaux et territoires* (J-M. OFFNER et D. PUMAIN , 1996) et *Le territoire aménagé par les réseaux* (P. MUSSO, 2002). Vient ensuite une présentation des réseaux maritimes. (Deux autres collègues interviennent pour 6h supplémentaires pour présenter les réseaux aériens et terrestres.)
- **Les réseaux maritimes conteneurisés :**
- Filière : DEA ou Master recherche Transports, technologies des communications, aménagement.
 - 6h de cours organisés sous forme de séminaires.
 - Description : Présentation de la stratégie des opérateurs intermodaux impliqués dans le transport des conteneurs, essentiellement à partir de mes travaux de recherche ou à partir d'articles académiques ou de la presse professionnelle.
 - Evaluation : commentaire écrit et oral d'un article académique et d'une source professionnelle (site web d'une compagnie maritime ou d'un port, presse professionnelle) pour montrer leur apport possible par rapport à un travail de recherche.
- **Études de cas :**
- Filières : DESS ou Master professionnel « Chargé de développement des réseaux : territoires et entreprises », dirigé par M. Brocard.
 - Enseignement assuré depuis 2002.
 - 25h de TD.
 - Description : Le module « Etude de cas », imaginé par M. Brocard, est le troisième du DESS qui comporte un premier module axé sur des connaissances théoriques et un second sur des connaissances techniques. Ce module comporte 5 cas (rudologie, immobilier, transport, distribution et développement urbain) qui mettent les étudiants en situation professionnelle avec comme objectif de répondre à une question concrète posée par un intervenant professionnel.

- Je suis chargé de planifier les 5 études de cas sur un semestre, de faire le lien avec les professionnels, de suivre les étudiants pendant leur travail en groupe et de participer aux cinq jurys de restitution.

Evaluation : 5 dossiers écrits et 5 restitutions orales qui répondent aux cinq études de cas proposées.

4.3.3 : Suivi des étudiants :

- En DEUG ou licence 1 et 2 :
 - Dossier d'Initiation à la Recherche (DIR). Les étudiants sont invités par groupe de deux à s'initier à la recherche sur un thème précis de leur choix. Il s'agit pour les étudiants de définir une problématique, de construire des hypothèses, de proposer une méthode pour résoudre les questions posées et éventuellement de commencer à mettre en oeuvre ce cheminement de recherche. Ils remettent un dossier d'environ 30 pages à la fin de leur seconde année.
 - J'ai suivi régulièrement des DIR par exemple sur la plage du Havre, le quartier du Mont-Gaillard ou sur le port.
- En licence :
 - De 1997 à 1999, responsable de l'organisation et du suivi des stages des étudiants de licence dans les écoles maternelles et primaires, UFR des Lettres et Sciences humaines, Université du Havre.
 - Au cours de leur année de licence, les étudiants qui se destinent à l'enseignement doivent réaliser un stage d'observation de trois à quatre demi-journées en école maternelle ou primaire, un autre collègue s'occupant des stages en collège ou en lycée. Cette responsabilité consiste d'abord à établir des liens officiels avec l'inspection académique, notamment avec les Inspecteurs de l'Education Nationale (IEN), très soucieux de leurs prérogatives, et à veiller à la bonne répartition de l'ensemble des étudiants dans les établissements scolaires.
Un compte-rendu d'observation sanctionne ce stage. Dans celui-ci, je demandais aux étudiants d'aborder les points suivants : la notion d'emploi du temps et de progression pédagogique sur l'année, sur le trimestre, sur la

semaine et sur la journée pour envisager ensuite le déroulement d'une séquence pédagogique. Quels sont les objectifs d'une séquence pédagogique donnée, les méthodes mises en œuvre, les connaissances à acquérir ? Comment l'enseignant intervient-il auprès des élèves pour mener cette séquence ? Je demandais pour conclure de réfléchir sur le rôle et les finalités du métier d'enseignant.

- En maîtrise de géographie :
 - Suivi en 2004/2005 d'une étudiante qui travaille sur « MSC : l'émergence d'un transporteur global ».
 - Malgré les très bonnes conditions offertes à cette étudiante que j'ai emmenée à Anvers pour réaliser des interviews, qui a effectué un stage de trois semaines dans l'agence MSC du Havre et qui a réuni une importante documentation, le travail de rédaction n'aboutit pas actuellement. Et mon rôle n'est pas de rédiger à sa place...

- En DESS ou master professionnel « Chargé de développement des réseaux : territoires et entreprises » :
 - Mémoire de stage. Lors du second semestre, les étudiants réalisent un stage de trois à six mois dans une entreprise ou une collectivité territoriale. Ils doivent réaliser une étude concrète qui fait l'objet du mémoire.
 - J'ai suivi régulièrement plusieurs étudiants, par exemple :
 - Un stage effectué dans la raffinerie Exxon/Mobil de Notre-Dame-de-Gravenchon. Thème : la réorganisation des magasins de pièces détachées de maintenance entre les deux raffineries Exxon et Mobil à la suite de la fusion entre Exxon et Mobil.
 - Deux stages effectués au sein du Pôle Industriel et Naval du Havre qui fonctionne à la façon d'un Système Productif Localisé (SPL). Thèmes : l'organisation et la mise en commun des approvisionnements en fournitures diverses du pôle ; comment organiser la participation du PIN aux foires et salons ?

- Autre : hors de l'Université du Havre, suivi en 2004/2005 d'un étudiant de l'École Supérieure des Transports. Thème du mémoire de fin d'étude : « L'Union

européenne et la libéralisation du transport maritime de lignes régulières.
Evolutions possibles à moyen terme sur l'axe Extrême Orient – Europe du Nord ».

4.4 : Enseignement à l'étranger :

- 2000 Concordia University, Montréal, Canada.
 « The French ports in the European competition ».
 Séance de 3 heures avec les étudiants en Master du Pr. B. Slack, 12 octobre.
- 2000 Université d'Inha, Inchon, Corée du Sud,
 Maître de conférences invité dans le cadre du jumelage entre l'Université du
 Havre et l'Université d'Inha, décembre.
 4 cours de 2 heures :
- « The strategies of the French shipping line Compagnie Générale Maritime ».
 - “France in the world”.
 - “Historical and geographical presentation of the port of Le Havre”.
 - « The French ports in the European competition »,
- 2002 Concordia University, Montréal,
 « The European Transport Policy ».
 Séance de 3 heures avec les étudiants en Master du Pr. B. Slack, 2 avril.
- 2002 Université de Montréal, Montréal,
 « La politique européenne des transports ».
 Séance de 3 heures avec les étudiants en maîtrise, DEA et thèse du Pr. C.
 Comtois, 3 avril.
- 2002 Université d'Inha, Inchon, Corée du Sud,
 Maître de conférences invité dans le cadre du jumelage entre l'Université du
 Havre et l'Université d'Inha, mai.
 4 cours de 2 heures :

- « The European Transport Policy ».
- “ The Competition between the Ports of the Northern Range”.
- “The Rise of Containerisation in East Asia”.
- “Historical and geographical presentation of the port of Le Havre”.

2002 Université de Dalian, République Populaire de Chine,
 « La France dans le monde »,
 « Les relations entre la Chine et l’Union européenne ».
 Deux conférences de 2 heures devant les étudiants en français du Pr. Fang, dont certains viennent à l’Université du Havre en séjour linguistique. J’ai en fait profiter de ma participation au congrès de l’Association Internationale Villes et Ports qui se tenait à Dalian pour donner ces deux conférences à la demande du Professeur Fang avec lequel j’avais sympathisé lors de l’une de ses venues au Havre.

2004 Université de Montréal, Montréal, Canada.
 Maître de conférences invité pour une période de trois semaines au sein du département de géographie à l’invitation du professeur C. Comtois. Février.
 4 cours :

- « Le Royaume Uni et l’adhésion à l’Euro », 3 heures dans le cadre du cours de géopolitique.
- « L’adhésion de la Turquie à l’Union européenne », 3 heures dans le cadre du cours de géopolitique.
- « Forces et faiblesses du port sud-coréen de Busan en Asie orientale », 2 heures, conférence publique.
- « De la réponse d’un appel d’offre à la réalisation effective d’un programme de recherche », 3h avec les étudiants de DEA.

4.5 : Enseignements pour la formation continue :

1998-2000 Académie de Rouen,
 Formateur à destination des enseignants du Secondaire,

“Le Havre ville ressources”,
une journée de présentation sur le terrain du port et de la ville à des fins
pédagogiques.

- 2001-2005 Académie de Rouen,
Formateur à destination des enseignants du Secondaire,
« Les paysages portuaires »,
3 heures d’intervention.
- 2002 Académie de Rouen,
Formateur à destination des enseignants des classes du Primaire,
« Le transport maritime et l’utilisation de la mallette pédagogique « A la
découverte du port du Havre »,
3 heures d’intervention.
- 2005 Académie de Rouen,
Formateur à destination des enseignants des classes de Terminale,
« L’Asie orientale : un pôle de puissance »,
une journée de formation dans le cadre des nouveaux programmes de
géographie.

4.6 : Autres activités d’enseignement :

- 1996-1998 École Normale Supérieure de Fontenay/Saint-Cloud
Membre du jury du concours d’entrée, épreuve commune de géographie,
section Lettres, correction de l’épreuve écrite.
- 1999 Académie de Rouen,
Membre du jury du concours de professeur des écoles en tant que représentant
de l’Université du Havre.
- 2002-2003 Pôle Universitaire Normand, Université européenne d’été,

« La Normandie, province portuaire, porte ouverte sur le monde »,
Réfèrent universitaire pour Le Havre,
3 heures d'intervention et visite du port,
Juillet.

2004 Université de Nantes/Saint-Nazaire,
Master année 1 mention : Ingénierie bancaire et financière, parcours IUP
Banque, finance et assurance option Finance et logistique maritime
internationales,
« Les réseaux maritimes des armements de lignes régulières »,
6 heures d'intervention, 23 février.

4.7 : Quelques réflexions sur l'activité d'enseignement à l'Université :

« Bonjour Mr Frémont ! ». Voilà l'accueil que me réserve une jeune femme à la caisse d'un magasin de bricolage... Un peu interloqué, je marque un instant d'hésitation. C'est une ancienne étudiante. Quel est le lien entre sa formation en géographie et sa situation actuelle à la caisse ? Après avoir passé deux années en DEUG Sciences humaines et validé plusieurs unités d'enseignement, elle a rejoint un BTS « action commerciale » en alternance et décroché ce poste où elle peut certes s'occuper de la caisse mais où son rôle est en fait polyvalent : passage et suivi des commandes, accueil de la clientèle, comptabilité. D'évidence, elle est heureuse et se souvient de ses cours de « géo » comme d'un très bon souvenir. Quels enseignements tirer d'un tel témoignage et à travers lui de mon expérience à l'Université du Havre et ailleurs ?

Premier aspect : l'orientation des étudiants. La collectivité aurait sans doute aimé pour cette étudiante un parcours plus direct l'amenant du bac à son BTS d'action commerciale. Une orientation mieux définie aurait permis d'économiser de nombreuses heures d'enseignement et des enseignants, de l'espace, du chauffage et de l'électricité dans les bâtiments universitaires. Cette étudiante, comme beaucoup d'autres, n'a pas résisté à l'impitoyable sélection des deux premières années universitaires.

Cette sélection commence en aval même du DEUG, juste après le baccalauréat. Dans la classe moyenne et supérieure, dont le seul capital transmissible aux enfants est le capital

culturel fondé sur la réussite à l'école, le mot d'ordre est : tout faire pour éviter les deux premières années de fac. Pourquoi ? Les filières sélectives riment avec succès. Elles sont financièrement les mieux dotées et offrent les meilleures conditions d'encadrement dans la continuité du lycée alors que les DEUG, aujourd'hui appelés Licences, sont synonymes d'anonymat. Les étudiants les moins en difficulté et les plus sûrs de leur choix, grosso modo et à quelques brillantes exceptions près les étudiants issus des classes sociales les plus favorisées, choisissent d'abord les filières sélectives avec en haut de la hiérarchie les classes préparatoires aux grandes écoles mais aussi l'ensemble des IUT et BTS qui sont pourtant a priori des formations courtes destinées à fournir des techniciens mais qui permettent, comme les classes préparatoires, de rattraper ensuite les filières sélectives de l'Université à partir du Master. Sous couvert d'égalité et d'un droit d'accès automatique pour tous les bacheliers à l'Université, jamais le système n'a été aussi profondément inégalitaire : les étudiants les moins bien armés suivent les formations universitaires les moins bien dotées, qui requièrent autonomie et capacité d'adaptation. Cela est d'autant plus vrai en DEUG Sciences humaines qui accueillent plus que les autres formations des étudiants issus de classes sociales défavorisées et d'autant plus vrai aussi à l'Université du Havre, petite université de création récente dans une ville profondément prolétaire, et qui répond aujourd'hui à une demande sociale de formation de proximité, tant le modèle qui incarnait hier le succès havrais dans les couches populaires, celui du selfmen man, n'est désormais plus viable. J'ai en quelque sorte retrouvé à l'Université les collégiens du Mont-Gaillard, en fait les meilleurs d'entre eux.

Sans changement des règles du jeu, il faut s'adapter, en tant qu'enseignant, à des groupes d'étudiants marqués par une très forte hétérogénéité. Cela s'est concrétisé pour moi en classe par l'application de techniques ou méthodes très simples, héritées en grande partie de mon expérience dans le secondaire. J'ai toujours tenté d'être le plus rigoureux possible pour structurer à l'échelle du semestre ou de la simple heure de cours des fils conducteurs reposant sur une problématique, s'appuyant très souvent sur des documents permettant ainsi de susciter la participation des étudiants pour éclairer une thématique, définir des concepts ou une méthode ou plus simplement acquérir des connaissances. Je n'hésite pas à faire copier mot à mot des définitions, à marquer et écrire au tableau le plan d'un côté et de l'autre les mots de vocabulaire ou tout autre élément jugé difficile. Face à la difficulté de faire participer les étudiants, j'interroge à partir de la liste d'appel l'étudiant de mon choix sur telle ou telle question. Je donne des exercices en classe partant du constat que les étudiants, malheureusement, ne réalisent pas ceux-ci à la maison. Il s'agit le plus souvent de la réalisation de plan, de la rédaction d'une introduction et d'une conclusion, ce qui me laisse

alors la liberté d'accorder un temps particulier pour les étudiants les plus en difficulté. Cela prend beaucoup de temps. Je demande systématiquement en accompagnement du TD la lecture d'un ouvrage mais ne donne jamais des bibliographies interminables.

Je suis dans ma classe « le chef », ce qui signifie que je n'accepte pas le moindre désordre, ce qui m'amène très souvent en début de semestre à remettre à sa place vivement un ou deux étudiants. L'effet est garanti. Intérieurement, cela est très amusant car on se rend compte à quel point nous, enseignants, sommes des comédiens. Mais dans le même temps, c'est un théâtre du réel qui impose de jouer carte sur table avec les étudiants. Je réponds systématiquement à leurs questions. Quand je leur remets une note écrite, je leur demande systématiquement de venir me voir s'il juge celle-ci contestable. Quand je donne une note orale, je la donne en face à face avec mes commentaires et en demandant si l'étudiant est d'accord avec cette note, ce qui est le cas dans 95% des cas, y compris lorsque celle-ci est très mauvaise. Etre « chef » dans sa classe ne signifie pas autoritarisme. Mais une distance entre étudiants et l'enseignant est nécessaire pour ne pas mélanger les genres et construire un dialogue basé sur la franchise. Cette discipline n'empêche pas de profiter à certains moments d'un bon mot ou d'une plaisanterie de l'un ou de l'autre. Mais chose très curieuse, l'ambiance d'un groupe à un autre n'est jamais la même.

Deuxième aspect : la discipline Géographie. Comme au collège, il faut rester modeste lorsqu'on est enseignant à l'Université tant les étudiants que nous formons lors des trois premières années ne deviendront pas, pour la très grande majorité d'entre eux des Géographes, mais plus certainement, infirmières, vendeurs, pompiers, policiers ou douaniers et pour les « plus forts » professeurs des Ecoles. La géographie ne serait-elle à nouveau, comme au collège, qu'un prétexte pour apprendre à lire, à écrire, à compter, pour en un mot se doter d'une formation généraliste ? Faut-il alors dans ces conditions enseigner de la Géographie, ses méthodes et ses techniques, ses concepts, ses écoles ? A mon humble avis : oui ! Un danger serait de glisser vers un enseignement généraliste, mélange mal assumé de géographie, d'économie et de sociologie. L'objectif est bien de montrer aux étudiants la rigueur d'une discipline qui se veut scientifique dans ses méthodes et repose sur l'acquisition de connaissances précises, ce qui n'exclut pas d'ailleurs des mouvements de va-et-vient avec les autres disciplines, non pas pour les amalgamer dans un tout informe, mais pour, par la multiplicité des approches parvenir à la compréhension la plus fine possible d'un problème de sciences sociales marqué par essence par la complexité. Il ne s'agit pas non plus de transiger sur le niveau demandé. Autant au collège, on « pousse » certains élèves en difficulté sachant qu'il est inutile de les faire redoubler une classe pour les orienter ensuite vers une voie

adaptée, autant à l'Université il me semble impossible d'adopter une telle attitude. Un étudiant qui a des difficultés de rédaction ou d'expression orale aura beaucoup de mal à faire son chemin.

Face à la « démocratisation » de l'enseignement supérieur, les enseignants-chercheurs doivent sans doute être moins chercheurs et plus enseignants, ce qui signifie un changement dans les modes d'évaluation de ceux-ci. Comme d'autres, j'ai accordé plus d'importance à mes activités de recherche, sûrement parce qu'elles m'intéressent beaucoup mais aussi parce que le système n'incite pas à accorder de l'importance à ces deux ou trois premières années de formation. Il faut aussi que les étudiants respectent leur propre système de formation alors qu'ils adoptent très souvent une attitude consumériste, digne du client du supermarché.

L'enseignement en master est paradoxalement plus « confortable ». On y trouve des étudiants souvent plus motivés, notamment en master professionnel, et les groupes sont de petite taille. L'objectif de l'enseignant est bien alors d'accompagner l'étudiant sur la voie d'une autonomie grandissante en matière d'acquisition des connaissances, des méthodes ou d'organisation du travail. Mon expérience la plus importante repose sur mon implication dans le master professionnel où je suivais les études de cas (cf. 4.3.2). Il s'agissait en fait autant d'un volet relationnel et organisationnel avec les professionnels pour mettre en place matériellement ces études de cas que d'une relation avec les étudiants reposant sur l'évaluation de leurs travaux. Je me suis notamment heurté à la difficulté de l'objectivité de l'évaluation associant un professionnel et deux universitaires, les professionnels accordant souvent des notes généreuses et les étudiants estimant que tout travail important mérite forte récompense. La grille d'évaluation est utile même si elle ne résout pas tout lors de l'annonce des résultats aux étudiants.

Formons-nous des Géographes ? Très peu en définitive. Cela est positif tant une discipline ne se suffit pas à elle-même, notamment en dehors de la voie de l'enseignement. Perdons-nous notre temps ? J'ai avec mes propos sur l'orientation volontairement noirci les choses. L'étudiante rencontrée dans le magasin de bricolage, après avoir tâtonné pendant deux années, ce qui n'est finalement pas si long, a d'évidence trouvé sa voie. Et les efforts qu'elle a dû fournir en DEUG pour rédiger, commenter des documents, faire des statistiques élémentaires et s'ouvrir sur le monde la rendent sans doute plus adaptable à terme sur le marché du travail et peut-être aussi une citoyenne plus responsable qu'un étudiant ayant suivi une formation strictement limitée aux techniques de vente. C'est la géographie et les autres disciplines enseignées dans le DEUG sciences humaines qui lui ont peut-être apporté sa

polyvalence et sa maturité. Il faut rechercher les systèmes de formation les plus rationnels possibles mais laisser aussi à l'enseignement une part d'impondérable, gage de sa liberté.

5 : ACTIVITES DE RECHERCHE :

5.1 : L'environnement de la recherche :

Depuis 1991 Membre du Centre Interdisciplinaire de Recherche en Transports et Affaires Internationales (CIRTAI) de l'Université du Havre. Le CIRTAI appartient à partir de 1998 à l'Unité Mixte de Recherche 6063 du CNRS Identités et Différenciation des Espaces de l'Environnement et des Sociétés (IDEES). Cette UMR devient une Formation de Recherche en Evolution (FRE n° 2795) à partir de 2002.

Directeur: Madame M. Brocard, Professeur d'aménagement, Université du Havre.

C'est dans le cadre de ce laboratoire que j'ai effectué mon travail de thèse sous la direction de Madame Brocard et que j'ai pu ensuite développer mes travaux de recherche, en m'associant avec d'autres collègues de ce laboratoire, notamment Martin Soppé (maître de conférences), César Ducruet (docteur en géographie) et Olivier Joly (maître de conférences) et en initiant des collaborations internationales, notamment avec B. Slack, professeur à l'Université Concordia de Montréal. Le CIRTAI m'a donc d'abord fourni un environnement intellectuel, notamment en me permettant d'exposer à plusieurs reprises mes travaux de recherche. Après ma thèse, Madame Brocard m'ai laissé toute liberté pour mener mes recherches, ce dont je lui suis très reconnaissant, tout en m'apportant ici et là quelques commentaires ou indications très utiles. De plus, le CIRTAI m'a fourni un support « matériel » indispensable via sa secrétaire, son ingénieur d'études et sa documentaliste.

Depuis le 1^{er} septembre, j'ai rejoint l'INRETS à la faveur d'une opportunité. Mais je reste membre associé du CIRTAI, ce qui j'espère, permettra de nouer des relations entre l'INRETS et l'Université du Havre, notamment dans le domaine portuaire et du transport maritime, ce qui ne peut être que profitable aux deux institutions.

1998-2003 Membre du Groupement De Recherche Libergéo, groupe NORAO (Nouvelles Organisations Régionales en Asie Orientale), sous la direction de Christian Taillard (CNRS, Laboratoire sur l'Asie du Sud-Est et le Monde Austronésien, LASEMA) et Philippe Pelletier (Université Lyon II).

L'un de mes objectifs était de développer des analyses comparatives entre le déploiement des réseaux maritimes en Europe et en Asie orientale, sur le rôle joué par ces derniers dans l'organisation des territoires et notamment dans les villes portuaires. En effet, une étude de la conteneurisation ne peut passer sous silence une approche de l'Asie orientale qui en est devenu le foyer principal.

Alors que je ne prétends pas être un spécialiste de l'Asie orientale, la participation à ce groupe m'a permis de travailler avec les spécialistes français de l'Asie orientale en apportant ma contribution sur le rôle joué par la conteneurisation dans l'intégration de cette région du monde dans le système monde mais aussi dans le processus d'intégration régionale de l'Asie orientale.

Le travail du groupe NORAO a abouti à la publication d'un ouvrage collectif en deux tomes (PELLETTIER Ph. (sous la direction de) (2004), *Identités territoriales en Asie orientale*, Paris, Les Indes savantes, 388 p.; TAILLARD Ch. (sous la direction de) (2004), *Intégrations régionales en Asie orientale*, Paris, Les Indes savantes, 495 p.). J'ai rédigé un article dans le second tome (cf. volume Publications).

Je me suis mis en congé temporaire du groupe NORAO pour mener à bien mon Habilitation à Diriger des Recherches mais souhaite rejoindre ce groupe qui a défini une nouvelle thématique sur « Métropoles et nouvelles configurations polycentriques en Asie ». Les métropoles portuaires ne peuvent pas ne pas y être étudiées.

2001-2003 En délégation au CNRS, au sein de l'UMR I.D.E.E.S/CIRTAI.
Cette délégation, intervenue en même temps que l'obtention de l'ACI (cf. 5.2), a représenté un formidable accélérateur pour mes recherches, puisqu'elle m'a permis de me consacrer à 100% à la recherche.

2005- En détachement à l'INRETS au sein de l'unité SPLOT.

Ce détachement à l'INRETS est le résultat des collaborations déjà engagées avec cette unité de recherche et notamment avec sa directrice E. Gouvernal. Ce séjour à l'INRETS, qui commence alors que mon HDR se termine, m'a semblé une opportunité à saisir. Il me permet de me consacrer pleinement à la recherche sur les transports de marchandises sans contrainte d'enseignement, de m'engager, je l'espère, dans une recherche sans doute plus appliquée qu'à l'université et répondant à des demandes des milieux institutionnels et professionnels. Une proximité plus forte avec les acteurs du transport, publics ou privés, me tente tout particulièrement dans cette expérience.

Mon intégration dans l'unité SPLOT est pour moi une opportunité d'ouvrir de nouvelles perspectives de recherche. L'enjeu européen est essentiel. Les réseaux, les entreprises et l'environnement institutionnel du transport des marchandises en France doivent s'insérer dans ce cadre européen en favorisant le report modal et l'intermodalité, le transport massifié quand il est possible, en améliorant l'efficacité de l'interconnexion terre-mer. Cela passe par une meilleure connaissance de la chaîne logistique, des logiques et stratégies des entreprises de transport et par une évaluation des politiques de transport. Les processus en cours en France et en Europe peuvent être éclairés utilement par des comparaisons ponctuelles avec les continents asiatique et nord-américain. Tous ces champs me passionnent et s'inscrivent dans une suite logique par rapport à mon travail. Je ne demande qu'à les structurer en fonction des attentes de l'unité SPLOT.

5.2 : Les contrats de recherche :

2001-2003 Chef de projet de l'Action Concertée Incitative (ACI): « Étude comparée des flux conteneurisés en Europe et en Asie orientale ».

Financement obtenu : 76,22 K€, Ministère de la Recherche.

Cette ACI, menée en collaboration avec mes collègues Martin Soppé, Olivier Joly et César Ducruet, a été un formidable accélérateur pour mes recherches. En voici un bilan rapide.

Cette ACI avait deux objectifs principaux (pour texte complet du projet, cf. volume 3, publications) qui consistaient premièrement à mettre en évidence le réseau des lignes conteneurisées et la circulation des flux de trafic qui s'y déploie à une échelle mondiale et régionale en les cartographiant et deuxièmement, de descendre à l'échelle des ports pour

montrer comment ils s'inscrivent dans le réseau des lignes conteneurisées. Deux régions devaient faire l'objet d'une étude comparée : l'Europe et l'Asie orientale.

L'ACI m'a permis de faire des erreurs. L'idée de structurer une base de données sur le transport maritime conteneurisé, d'une façon purement conceptuelle, sans partir de la réalité des données, mais avec la prétention de répondre à toutes les requêtes possibles, menait incontestablement à l'impasse. L'autre objectif, mené en commun avec nos collègues canadiens, de réaliser une enquête par questionnaires et par envois postaux, auprès des armateurs, transitaires et agents maritimes était voué à l'échec face à l'abîme qui sépare le monde académique de ce monde professionnel maritime très secret et toujours dans l'urgence. Enfin, j'ai sous-estimé l'ampleur de l'enveloppe financière qui était allouée à l'équipe, notamment en conservant des méthodes artisanales et en ne recourant pas assez à des CDD. Ces erreurs expliquent la lenteur de notre démarrage et l'aboutissement à des publications uniquement en 2004.

L'ACI m'a permis incontestablement de progresser. Ainsi, je maîtrise maintenant les aspects financiers d'un programme de recherche. J'ai cherché à mobiliser des étudiants du Havre sur nos thématiques de recherche, ce qui reste difficile du fait de la faiblesse du vivier dans une petite université. Ceci explique notre recherche de partenariats, notamment avec le Département d'Economie et Sociologie des Transports (DEST) de l'INRETS qui travaille avec des étudiants de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées.

J'ai progressé en matière de recherche sur le terrain avec un gros travail fourni pour mener à bien des enquêtes en Corée du Sud, à Hong Kong et Singapour ainsi qu'à Anvers, Dunkerque et Rotterdam.

L'ACI nous a permis d'obtenir des résultats concrets. Notre équipe s'est insérée d'une façon durable dans des réseaux de recherche nationaux et internationaux. Plusieurs exemples en témoignent. Nous avons proposé des communications lors de conférences internationales : Association of American Geographers en 2002, World Conference on Transport Research et Union Géographique Internationale en 2004. Quatre professeurs étrangers (B. Slack, Concordia University, Montréal ; C. Comtois, Université de Montréal ; R. McCalla, Université d'Halifax ; J. Wang, Université de Hong Kong) ont effectué chacun un séjour d'un mois à l'Université du Havre pour y donner des cours et participer à nos travaux de recherche. J'ai effectué des séjours en tant que maître de conférences invité à Inha University à deux reprises, à Concordia University et à l'Université de Montréal.

Cette insertion internationale a trouvé son aboutissement avec l'organisation en juin 2003, au Havre, du séminaire de recherche « Maritime Transport, Globalisation, Regional

Integration and Territorial Development » (cf. 5.6 : Organisation de conférences ou séminaires). A l'échelle nationale, nous avons fortement renforcé nos liens avec le Port Autonome du Havre et avec l'INRETS.

Nous avons constitué une base de données opérationnelle sur la Capacité Hebdomadaire de Transport Conteneurisé en 2002 et en 1994. Elle répond à nos objectifs initiaux et nous sommes actuellement en train de l'étendre à l'année 1985 et de l'actualiser pour l'année 2005. Couplée avec notre connaissance qualitative du milieu maritime, cette base nous a permis d'obtenir des résultats scientifiques, concrétisés par des articles. Elle ouvre la possibilité d'autres travaux de recherche, notamment pour des étudiants, qui, dans le cadre d'une maîtrise ou d'une thèse, pourront étudier une région maritime ou la stratégie d'un armement.

Enfin, cette ACI nous permet de communiquer nos résultats dans des conférences internationales coûteuses et aboutit à des publications. L'ACI nous a permis d'acquérir du matériel, des bases de données, de la documentation et de réaliser des missions (notamment pour atteindre l'objectif 2 de notre projet de recherche) qui nous paraissent aujourd'hui indispensables pour travailler correctement, surtout si nous comparons la situation française avec celle de nos collègues nord-américains ou nord-européens. Cela nous a fortement incité à déposer de nouveaux projets de recherche, ce qui crée une dynamique.

2004- Membre du programme de recherche dirigé par M. Soppé (Université du Havre) « Ports et recompositions territoriales : les nouveaux hinterlands transnationaux – approche comparative Europe/Asie », en réponse à l'appel à propositions du département des Sciences de l'Homme et de la Société du CNRS « Recompositions transnationales dans la régionalisation du monde ». En collaboration avec des membres de l'unité Systèmes Productifs, Logistique et Organisation des Territoires (SPLOT) de l'INRETS.
Financement obtenu : 32 K€ CNRS.

Ce programme de recherche, d'une durée de deux ans, est actuellement en cours. J'ai très fortement contribué à la rédaction de celui-ci, l'idée étant qu'après avoir étudié les réseaux maritimes des armements, il fallait désormais montrer comment ceux-ci s'articulaient avec les arrière-pays portuaires. Les ports ont-ils toujours des hinterlands qui s'organisent en fonction de leur proximité par rapport aux grands marchés de consommation/production ou la

massification des transports, tant maritime que terrestre, tend-elle à redéfinir ces hinterlands pour les élargir et leur donner une dimension transnationale (pour texte complet du projet, cf. volume 3, publications)?

2005- Responsable du programme de recherche « Les stratégies des armateurs de lignes régulières en matière de dessertes maritimes. », contrat de plan Etat-région 2000 – 2006, actions recherche et technologie. En collaboration avec des membres de l'unité SPLOT de l'INRETS.

Financement obtenu : 16 K€ Région Haute-Normandie et Etat.

Ce programme de recherche, d'une durée de deux ans, s'inscrit dans la continuité du travail commencé avec la base de données sur les Capacités Hebdomadaires de Transport Conteneurisé (CHTC) (pour texte complet du projet, cf. volume 3, publications). Il doit nous permettre d'actualiser nos données et, dans le cadre d'un programme régional, de mieux appréhender la place du Havre dans les réseaux maritimes mondiaux.

5.3 : Liste des publications :

5.3.1 : Ouvrages :

1. 1998, *La French Line face à la mondialisation de l'espace maritime*, préface d'E. Giully, collection Géographie sous la direction d'A. Bailly, Paris, Anthropos, 197 p.
2. 1999, en collaboration avec Anne Frémont-Vanacore, *La France dans le monde*, in *Atlas de France*, sous la direction de Th. Saint-Julien, vol.1, préface d'Hubert Védrine, Ministre des Affaires étrangères, La Documentation Française, Reclus, 128p.

5.3.2 : Chapitres d'ouvrages :

3. 1996, in *Atlas de l'estuaire de la Seine*, Ville du Havre et Université du Havre, Observatoire Population et Habitat et Centre Interdisciplinaire de Recherche en Transports et Affaires Internationales, 1996, Publications des Universités de Rouen et du Havre, 155 p.

Réalisation de trois planches :

- Le Havre, un port conquis sur l'estuaire, pp. 76-77.
- Le port du Havre, un triangle magique ?, pp.84-85.
- La méthode du triangle magique, pp.86-87.

4. 2004, « Le trafic maritime conteneurisé : ouverture sur le monde et intégration régionale », in Ch. Taillard (sous la direction de): *Intégrations régionales en Asie orientale*, Paris, Editions des Indes savantes, pp. 45-61.
5. 2005, « L'insertion de l'espace français dans les réseaux de transport européens », in Anne Frémont-Vanacore : *La France en Europe*, Paris, Armand Colin, Collection Campus, pp.110-123.
6. 2005, Chapitre XV : « La France face à la mondialisation de l'espace maritime et marchand », in A. Lespagnol et A. Cabantous : *La France et la mer*, Paris, Fayard, pp 647-687.

5.3.3 : Ouvrages pédagogiques :

7. 2001, en collaboration avec E. Descol et J.Ch. Bussy, *A la découverte du port du Havre, mallette pédagogique pour les classes du CM2*, Ville du Havre, Chambre de Commerce et d'Industrie du Havre, Port Autonome du Havre, Université du Havre, Inspection Académique de la Seine Maritime. 1 classeur, 1 livret de l'élève et 1 cassette vidéo.

Mallette téléchargeable sur Internet sur le site de l'académie de Rouen.

http://educ3.ac-rouen.fr/port_havre/

8. 2003, en collaboration avec P. Ardaillou, *De François 1^{er} à Port 2000. Le Havre : une porte océane*. Centre Régional de Documentation Pédagogique de Haute-Normandie, CD-Rom.

5.3.4 : Articles dans revue à comité de lecture :

9. 1988, "Les mutations industrielles d'un bassin d'emploi : Verneuil-sur-Avre", *Etudes Normandes*, n°1, p. 40-49.
10. 1988, "Les industries de la vallée de l'Iton dans le département de l'Eure", *Norvais*, n°139, p. 275-285.
11. 1992, en collaboration avec M. Brocard et L. Lévêque : "Quelle prospective territoriale pour Le Havre ?", *La Revue d'Ici*, n°3, p.16-18
12. 1995, "Méthodes et courants de pensée de la géographie", *Feuilles de géographie*, n°3.
13. 1996, "L'espace maritime et marchand : pour une problématique", *L'espace géographique*, n°3, p. 203-213.
14. 1997, "La privatisation de la Compagnie Générale Maritime et ses conséquences pour le port du Havre", *Aval*, INSEE Rouen, n°76.
15. 1997, "La Transat, la CGM et le Havre, 1945-1995", *Etudes Normandes*, n°2, p.31-50.
16. 1998, "Les Antilles, la Transat et la CGM, 1945-1995", *La Revue d'Ici*, n°17, p.8-15.
17. 1998, "Conteneurisation et Tiers-Monde à travers l'exemple de la Compagnie Générale Maritime. 1965-1995.", *Les Cahiers scientifiques du transport*, n°34, p.31-52.
18. 2002, « Activités et métiers du transport : les limites d'une comparaison internationale entre Le Havre et Southampton », *Etudes normandes*, n°1, p.25-36.
19. 2002, « Activités et métiers du transport : la zone d'emploi du Havre », *Etudes normandes*, n°3, p. 31-44.
20. 2003, « Quelles stratégies portuaires face aux armements de lignes régulières ? », également en anglais « The Port Strategies Confronted by The Shipping Lines », *Villes*

portuaires et commerce mondial, Tome 2, Actes de la 8^{ième} Conférence Internationale des Villes portuaires, Dalian, p.37-49.

21. 2003, en collaboration avec SLACK B., « Présentation du dossier » pour le numéro thématique « Transport maritime conteneurisé, globalisation, intégration régionale et ancrage territorial », *Cahiers Scientifiques du Transport*, n°44, p 5-10.
22. 2004, en collaboration avec DUCRUET C. “Logiques réticulaires et territoriales au sein de la ville portuaire : le cas de Busan en Corée du Sud”, *L’Espace Géographique*, N°. 3, pp. 193-210.
23. 2005, en collaboration avec SLACK B., “Transformation of Port Terminal Operations : From the Local to The Global”, *Transport Reviews*, Vol. 25, N°. 1, pp. 117-130.
24. 2004, en collaboration avec CHARLIER J., SLACK B., « Maritime and Port economic geography » pour le numéro thématique « Maritime and Port economic geography », *Belgéo*, n° 4, pp. 387-390.
25. 2004, en collaboration avec SOPPE M., “Les stratégies des armateurs de lignes régulières en matière de dessertes maritimes ”, *Belgéo*, n° 4, pp. 391-406.
26. 2005, En collaboration avec SOPPE M., “The Evolution of North-European Shipping Networks: from Inter-Continental Links to a Global System, 1994-2000.”, World Conference on Transport Research (WCTR), CD-Rom.
27. 2005, en collaboration avec SOPPE M., « La desserte de la rangée nord-Europe par les armements de lignes régulières : concentration ou dispersion ? 1994-2002. », *Flux*, n° 59, pp. 22-32.
28. 2005, en collaboration avec DUCRUET C., « The Emergence of a Mega-Port- from the Global to the Local, the Case of Busan, *Tijdschrift voor Economische en Sociale Geografie*, Vol. 96, n° 4, pp. 421-432.

29. 2005, En collaboration avec SOPPE M., « Transport maritime conteneurisé et mondialisation », *Annales de géographie*, n°642, pp. 187-200.
30. A paraître en 2006, « De la Compagnie Générale Transatlantique à la CMA-CGM : l'entrée de l'armement de lignes régulières français dans la logique de la mondialisation », *Revue d'histoire maritime*, accepté pour publication.

5.3.5 : Compte-rendu de lecture :

31. 1997, “Parmi les thèses : la Compagnie Générale Maritime et l'espace maritime, 1945-1995”, *L'information géographique*, vol. 61, p. 215.
32. 1998, “Le savoir géographique des Inuits”, *L'espace géographique*, 1998, n°2, p.189-190.
33. 1999, “Les Français et la mer”, *L'espace géographique*, 1999, n°3, p.283-284.

5.4 : Lecture d'articles soumis a publication :

<i>L'espace géographique:</i>	2 articles.
<i>L'information géographique :</i>	1 article.
<i>Les cahiers de géographie du Québec :</i>	1 article.
<i>Les cahiers scientifiques du transport :</i>	5 articles.
<i>Mappemonde :</i>	1 article.

5.5 : Participation a des conférences scientifiques :

1. “Les mutations de l'espace maritime et marchand, 1945-1995”,
28^{ème} Congrès international de géographie, Union Géographique Internationale, La Haye, août 1996.
2. “L'évolution du port du Havre à travers la méthode du triangle magique”,

- Colloque, *Les ports normands dans l'espace-monde. XVI-XX^e siècles*, organisé par l'Institut de Recherche et de Documentation en Sciences Sociales, Universités de Rouen et du Havre, 28 et 29 mai 1998.
3. "L'espace maritime de l'Atlantique Nord : de l'autonomie à l'intégration à une logique mondiale du transport conteneurisé",
Conférence régionale, Union Géographique Internationale, Lisbonne, septembre 1998.
 4. "L'impact pratique d'une thèse de géographie consacrée à l'étude d'une compagnie maritime",
La géographie appliquée à la mer et au littoral, Commission de géographie appliquée, Les Journées géographiques, Comité national de géographie, Brest, 2 juin 1999.
 5. "Containerisation, opening onto the world and regional integration in East Asia",
Location of Economic Activity, Regional Development and the Global Economy, European and East Asian Experiences, International Conference, Université du Havre, Université d'Inha (Inchon, République de Corée), Le Havre, septembre 2002.
 6. "The Competitive Position of French Ports",
Association of American Geographers, Annual meeting, Los Angeles, mars 2002.
 7. En collaboration avec B. Slack, "The Transformation of Port Terminal Operations",
Sustainable Transport in Europe and Links and Liaisons with America (STELLA), Bruxelles, avril 2003.
 8. En collaboration avec M. Soppé, "The Strategies of Shipping Lines towards their Maritime Networks",
in *Maritime Transport, Globalisation, Regional Integration and Territorial Development*, séminaire de recherche organisé conjointement par A. Frémont et B. Slack, Université du Havre, juin 2003.
 9. « En quoi l'étude de cas permet-elle la réflexion en géographie ? »,

- Participation à la table ronde organisée par l'Association Française pour le Développement de la Géographie (AFDG), Festival International de Géographie, Saint-Dié-des-Vosges, octobre 2003.
10. En collaboration avec M. Soppé, « Les stratégies des armateurs de lignes régulières: la desserte maritime entre domination asiatique et renouveau européen. », *Séminaire Maritime* du Département Economie et Sociologie des Transports, INRETS, 9 janvier 2004.
 11. « De la Compagnie Générale Transatlantique à la CMA-CGM : l'entrée de l'armement de lignes régulières français dans la logique de la mondialisation », *La marine marchande française de 1850 à 2000*, journée d'études organisée par Université Paris IV, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales et Centre d'Enseignement Supérieur de la Marine, 6 février 2004.
 12. En collaboration avec B. Slack, "The Transformation of Port Terminal Operations - from the Local to the Global.", *Association of American Geographers*, Annual meeting, Philadelphie, 19 mars 2004.
 13. Président du Panel 23: Maritime Networks since 1780, *Networks*, Business History Conference, Annual meeting , Le Creusot, 19 juin 2004.
 14. En collaboration avec M. Soppé, "The Evolution of North-European Shipping Networks: from Inter-Continental Links to a Global System, 1970-2000.", *World Conference on Transport Research (WCTR)*, Istanbul, juillet 2004.
 15. En collaboration avec M. Soppé, "Shipping Lines and Port Concentration: the Case of the European Northern Range", *30^{ème} Congrès international de géographie*, Union Géographique Internationale (UGI), Glasgow, août 2004.
 16. "Conteneurisation et interrégionalité : l'exemple de Maersk-Sealand, premier opérateur mondial de conteneurs. ",

Commission de Géographie des Transports, Comité National Français de Géographie, Besançon, 15 septembre 2005.

17. En collaboration avec M. Soppé et C. Ducruet, “ Port cities and the integration of transportation chain: A comparative analysis of Le Havre, Antwerp, Rotterdam and Hamburg.”,
The Asia International Workshop: New Generation Port-Cities and their Role in Global Supply Chains, Organized by Institute of Transport Studies, The University of Hong Kong, Hong Kong SAR, China, 12-14 December 2005.

5.6 : Participation à des conférences pour tous publics :

1. En collaboration avec J. Charlier et J. Marcadon, “L’évolution du marché de la croisière maritime”,
Festival International de Géographie, Saint-Dié-des-Vosges, 4 octobre 1997.
2. “Le Havre, porte de l’Europe ?”,
forum de l’*Association de la Maison de la Culture du Havre*, Le Havre, juin 1998.
3. Présentation du livre *La French Line face à la mondialisation de l’espace maritime*,
 - *Université populaire*, Le Havre, 7 janvier 1999,
 - *Festival International de Géographie*, Salon du livre, Saint-Dié-des-Vosges, 1^{er} octobre 1999,
 - Université de Brest, à l’invitation de Mme F. Péron, Professeur de géographie, 29 novembre 1999.
4. « Le port du Havre de François I^{er} à nos jours »,
Trinôme Académique Education, Défense, Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale, Rouen, 9 février 2004.
5. “Paysages portuaires, histoire et géographie”,

Ecole et paysages, Congrès national des conseillers pédagogiques des écoles primaires, Le Havre, 18 mai 2004.

6. “Les réseaux maritimes conteneurisés : épine dorsale de la mondialisation”, *Festival International de Géographie*, Saint-Dié-des-Vosges, octobre 2005.

5.7 : Organisation de conférences ou séminaires :

1. Organisation et animation d’une table ronde sur le thème “Le métier d’armateur aujourd’hui”. Université du Havre, Conférences du CIRTAI (Centre Interdisciplinaire de Recherche en Transports et Affaires Internationales). Invités: Monsieur Le Gendre, directeur de l’agence de la Compagnie Générale Maritime (CGM) du Havre, Monsieur Decaix, directeur de l’agence P&O Ferries du Havre et Monsieur Lacroix, directeur de la Compagnie Viking, 9 décembre 1994.
2. Invitation dans le cadre des Conférences du CIRTAI de M. P. Papon, professeur à l’Ecole Supérieure de Physique et de Chimie, pour une conférence sur « Les enjeux d’une politique de la mer », 25 octobre 1999.
3. Invitation dans le cadre des Conférences du CIRTAI de M. B. Slack, professeur de géographie à l’Université de Concordia (Montréal), pour une conférence sur « Le transport ferroviaire : une alternative au transport maritime ? L’exemple nord-américain et les potentialités du transsibérien. », 10 décembre 2001.
4. Invitation dans le cadre des Conférences du CIRTAI de M. C. Comtois, professeur de géographie à l’Université de Montréal, pour une conférence sur « La Chine : puissance maritime du XXI^{ème} siècle ? », 13 janvier 2003.
5. En collaboration avec le Pr. B. Slack (Concordia University, Montréal), organisation du séminaire de recherche : “Maritime Transport, Globalisation, Regional Integration and Territorial Development.”, Université du Havre, 3-5 juin 2003.

Participation de 21 chercheurs (11 Français, 2 Belges, 3 Néerlandais, 4 Nord-américains et 1 chercheur de Hong Kong) de deux disciplines (13 géographes et 8 économistes).

Partenaires : CNRS, Région Haute-Normandie, Université du Havre, Port Autonome du Havre, Ville du Havre.

Budget réuni : 10 K€

Publication de deux numéros thématiques dans les revues *Les Cahiers Scientifiques du Transport* et *Belgéo*. (Cf. Liste des travaux et publications)

6. Invitation dans le cadre des Conférences du CIRTAI de M. R. McCalla, professeur de géographie à l'Université d'Halifax, pour une conférence sur « North American East Coast Ports: The Challenge to New York Supremacy », 13 octobre 2003.
7. Invitation dans le cadre des conférences du CIRTAI de J. Wang, maître de conférences à l'Université de Hong Kong, pour une conférence sur « The Rise of the chinese ports », 13 octobre 2004.

5.8 : Activités d'expertise :

1997 Membre de la Mission Mer, groupe Marine Marchande, Commissariat Général du Plan.

A la suite de mon travail de thèse et sur recommandation de ma directrice de thèse, j'ai participé à ce groupe de travail du Commissariat Général du Plan qui répondait à une demande de l'Office d'évaluation des politiques budgétaires. J'ai pu notamment y apporter mes éclairages sur l'évolution de la Compagnie Générale Maritime qui ont été repris en grande partie dans le rapport final.

2000 Membre du groupe de travail "Elaboration d'une mallette pédagogique sur les ports français et leur environnement économique", Ministère de l'Équipement des Transports et du Logement, Direction du Transport Maritime des Ports et du Littoral.

Cette mallette conçue par la DTMPL visait d'abord à mieux faire connaître l'activité portuaire aux douaniers et contrôleurs phytosanitaires prenant un nouveau poste sur une place portuaire, le constat ayant été fait que la formation de ces derniers n'intégrait pas la dimension portuaire. J'ai participé à la correction et à la validation de cette mallette.

2000-2005 Membre du conseil scientifique du Groupement d'Intérêt Scientifique « Institut de Recherche en Stratégie Industrielle et Territoriale » (IRSIT) en tant que représentant de l'Université du Havre.

Ce GIS réunit les partenaires suivants : l'Université du Havre, la DATAR, le groupe TOTAL FINA ELF, la Caisse des dépôts et Consignations, le Port Autonome du Havre, EDF, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Communauté d'agglomération, la Région Haute-Normandie. Ce GIS a été mis en place dans le cadre du Plan de Développement Industriel du Havre (PDIH). Le PDIH, dirigé par M. M. Bove de 1999 à 2002, a été initié par le gouvernement pour faire face aux conséquences de la fermeture des Ateliers et Chantiers navals du Havre en 1999. M. Bove, à la suite des expériences qu'il avait eues en Lorraine, souhaitait favoriser les liens entre la recherche universitaire et les milieux socio-économiques. Alors que j'étais vice-président de l'Université du Havre, j'ai participé à la création de ce GIS au côté de F. Fleury, alors vice-présidente du conseil scientifique, Th. Derrey en charge des relations entre l'Université et les entreprises et de M. Brocard qui est devenue directrice de ce GIS. J'ai notamment rédigé le préambule du GIS qui en définissait les principaux objectifs.

Le conseil scientifique de ce GIS, dont M. Pierre Papon a été le président jusqu'en 2005, a eu la démarche suivante. Il a souhaité non pas imposer des programmes de recherche conçus par et pour des chercheurs mais répondre à une demande de recherche en sciences sociales exprimée par les entreprises ou les institutions à la suite d'une enquête menée auprès de celles-ci. Cela a permis de lancer par la suite deux appels d'offre, l'un sur la création d'indicateurs statistiques portuaires à travers « une analyse comparative des villes portuaires en Europe », l'autre sur le développement local qui étudie les relations entre « cultures entrepreneuriales, gouvernance locale et développement économique ». Deux équipes de recherche ont mené à leur terme ces programmes en 2005.

Ce GIS est malheureusement actuellement dans une phase de sommeil.

2005 Conseil régional de Basse-Normandie,

« L’insertion des ports normands dans les réseaux de transport européens et mondiaux »,

Présentation réalisée conjointement avec E. Hardier, directeur de l’IPER (Institut Portuaire d’Enseignement et de Recherche, Groupe ESC Le Havre), dans le cadre d’une journée organisée par le Conseil régional de Basse-Normandie sur la décentralisation portuaire,

Caen, 20 juin.

La région Basse-Normandie s’est très vite saisie de l’opportunité ouverte par la loi de décentralisation d’août 2004 qui organise un transfert de compétence pour les 23 ports d’intérêt national. Elle souhaite devenir gestionnaire des ports de Cherbourg et de Caen-Ouistreham. Elle a organisé une première journée d’étude destinée à sensibiliser l’ensemble des partenaires locaux à l’enjeu portuaire. C’est dans ce cadre que je suis intervenu et que la collaboration devrait se poursuivre par la suite.

5.9 : Interventions au sein des médias :

1. *Radio France Normandie Rouen*, bulletin d’information, “La Compagnie Générale Maritime et l’espace maritime”, 28 décembre 1996.
2. *Radio France Normandie Rouen*, « L’invité du jour », « la Compagnie Générale Maritime », 30 décembre 1996.
3. *France Culture*, participation à l’émission « Changement de décor » consacrée au port du Havre, 10 février 1999.
4. *France Culture*, invité de l’émission « Pot-au-feu », animée par Jean Lebrun et consacrée aux ports dans le monde et à la marine marchande, 28 février 2000.

5. *Radio France International*, invité de l'émission « Les Français dans le monde », animée par Emmanuel Gabay, à propos de *La France dans le monde* (1999), 17 juin 2000.
6. *France Culture*, invité de l'émission « Pot-au-feu », animée par Jean Lebrun et consacrée au port du Havre dans la mondialisation, 9 novembre 2001.

6 : ACTIVITES D'ADMINISTRATION :

6.1 : Au sein de l'UFR des Lettres et Sciences humaines :

- 1996-1999 Responsable de la première année du DEUG Sciences humaines, UFR des Lettres et Sciences humaines, Université du Havre.
- 2003-2005 Responsable de la première année de DEUG des filières Sciences humaines et Lettres au sein de l'UFR Lettres et Sciences humaines, devenue à partir de septembre 2004 première année de licence.

Cette responsabilité, exercée à deux reprises sur deux périodes différentes, consiste à assurer le bon déroulement de la première année du DEUG, notamment par un fonctionnement correct du secrétariat de première année. Les tâches essentielles sont les suivantes :

- veiller à la bonne mise en place des emplois du temps à partir du mois de juin pour la rentrée en octobre,
- à l'issue de la réunion de pré-rentrée avec les étudiants, établissement du nombre de groupes d'étudiants et répartition des étudiants au sein de ceux-ci en fonction de leurs choix pédagogiques,
- gestion des absences et organisation des contrôles de rattrapage,
- veiller à la bonne remontée des notes de contrôle continu,
- gestion de tout problème avec les étudiants.

6.2 : Au niveau de l'Université :

1999-2000 Vice-Président de l'Université du Havre, en charge du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire.

Elu pour la première fois au CEVU, j'ai été sollicité par le président de l'Université du Havre d'alors, J. Lebas, pour devenir son vice-président « CEVU ». J'ai accepté avec l'idée que cette fonction me donnerait une bonne connaissance de l'Université. Mes principales actions ont été les suivantes :

- faire en sorte que le règlement des examens de l'Université soit adopté par le CEVU et par le Conseil d'administration en temps et en heure, c'est-à-dire dans un délai de trois semaines maximum après la rentrée universitaire, afin que les étudiants puissent prendre connaissance de celui-ci sans que les règles du jeu ne viennent à changer pendant le reste de l'année. Cela paraît simple. Il faut en fait opérer un travail constant de persuasion et de relance auprès des collègues en charge des différentes formations afin que l'ensemble des règlements soient examinés et homogénéisés par une commission du CEVU. L'essentiel des règlements a pu être adopté par le CA dès juillet, avec une ultime validation en octobre pour quelques formations récalcitrantes...
- mise en place du logiciel APOGEE. Ce logiciel permet de gérer les inspections pédagogiques des étudiants puis ensuite de gérer l'ensemble de leur scolarité, notamment leurs notes et la délivrance de leur diplôme avec le relevé de notes. Acheté par l'Université auprès de l'Agence pour la Modernisation des Universités, ce logiciel n'était utilisé que pour les inscriptions pédagogiques. Avec l'aide de l'AMU, j'ai coordonné, fixé des objectifs et maintenu sous pression les personnels, responsables administratifs et informaticiens essentiellement, qui devaient rendre opérationnel le logiciel, tout en demandant aux enseignants responsables des formations de participer à la réalisation de l'architecture du logiciel. En outre, une visite à l'Université d'Orléans, pilote en la matière, nous a fortement aidés et motivés. En juin 2000, de nombreuses délibérations de jury se sont tenues avec le standard Apogée, certes avec des imperfections et quelques sueurs froides, mais le mouvement était lancé.

On peut s'interroger sur la pertinence de ces logiciels qui demandent un investissement très lourd en temps alors que les maquettes de formation ne sont pas stables et de plus en plus différenciées d'une université à l'autre.

- organisation de la remontée du Plan de formation de l'Université vers le Ministère à l'occasion du contrat quadriennal. L'ensemble des formations de l'Université ont été validées par le CEVU puis par le CA avant la remontée informatique vers le Ministère.
- évaluation des premiers projets de licences professionnelles qui constituaient alors une nouvelle offre de formation. J'ai demandé au Président de l'Université de procéder à un travail en amont du CEVU et du CA pour évaluer les projets de licences professionnelles proposés par les collègues afin de mieux soutenir lors des conseils les projets jugés les plus pertinents. J'ai mené ce travail avec le vice-président du Conseil d'administration, ce qui nous a amené à rencontrer de nombreux collègues et à visiter les différentes composantes de l'Université.

Outre ces actions, j'ai participé aux différentes commissions qui permettent l'octroi de bourses aux étudiants (Université, CROUS, Académie) et tenté de maintenir le contact avec les organisations étudiantes, ce qui n'est pas évident tant celles-ci sont instables.

J'ai été vice-président pendant une période de 18 mois. Alors que le nouveau Président de l'Université, P-B. Ruffini, me sollicitait pour une nouvelle période, je n'ai pas souhaité poursuivre cette fonction car j'ai senti une très grande difficulté à développer des projets de recherche tout en menant une activité administrative importante. Je pense avoir avec cette expérience de vice-président mesuré toute la complexité et la richesse potentielle du métier d'enseignant-chercheur. Il est possible de mener à l'Université plusieurs carrières différentes tout au long de sa vie active, ce qui n'est pas donné à tous les métiers. Sans doute faut-il à un moment ou à un autre de cette vie active choisir telle facette du métier plutôt qu'une autre en fonction de ses goûts et de ses possibilités. L'activité d'enseignement n'est pas assez valorisée et reconnue alors qu'elle constitue notre raison d'être. L'activité d'administration est dévoreuse de temps mais la garantie de l'autonomie des Universités nécessite cette implication. Quant à la recherche, si elle ne nécessite pas nécessairement des idées complexes ou « fumeuses », elle demande un temps long d'accumulation qui suppose la tranquillité d'esprit...

Cette période courte de vice-présidence est intervenue, sans que je ne m'en rende compte sur le moment, à une période propice dans mon cursus de recherche: j'avais terminé

le travail de valorisation de ma thèse et n'avais pas encore véritablement déterminé de nouveaux objectifs de recherche. Cette expérience d'administration a été très riche et je ne la regrette pas. Peut-être y reviendrai-je un jour.

7 : COMMISSION DE SPECIALISTES :

2000- Membre suppléant de la commission de spécialistes Sciences humaines de l'Université du Havre.

2004- Membre suppléant de la commission de spécialistes des sections 23 et 24 de l'Université de Paris IV.

8 : AUTRES :

- Licence de Pilote Privé d'avion (PPL) en cours d'acquisition. C'est le rêve de la terre vue du ciel...

A Cachan, le 12 septembre 2005